MANUEL D'UTILISATION

PUMA 40





9006405C

Français

Les informations fournies sont basées sur des données générales relatives aux constructions connues au moment de leur parution. Handicare mettant en œuvre une politique d'amélioration constante de ses produits, des modifications sont donc sous réserve.

Les informations fournies sont valables pour le produit dans sa version standard. Handicare décline par conséquent toute responsabilité en cas d'éventuel préjudice découlant de spécifications de produit qui se révèleraient différentes de celles de la version standard. Les illustrations dans ce manuel peuvent différer de la configuration de votre système d'assise.

Bien que les informations disponibles aient été constituées avec tous les soins possibles, Handicare décline toute responsabilité en cas d'erreurs éventuelles dans ces informations ou de leurs conséquences.

Handicare décline également toute responsabilité en cas de préjudice découlant de travaux effectués par des tiers.

En vertu de la législation relative à la protection des marques commerciales, les noms d'utilisation, noms commerciaux, marques commerciales etc. appliqués par Handicare ne doivent pas être considérés comme libres.

2011-01

1 Préface

Félicitations pour votre choix d'un fauteuil roulant Handicare. Les produits de mobilité de qualité supérieure de Handicare sont conçus pour améliorer votre indépendance et faciliter votre vie au quotidien.

1.1 Ce manuel

Ce manuel vous aidera à utiliser et entretenir votre fauteuil roulant en toute sécurité. Le manuel d'utilisation pour ce fauteuil roulant comprend trois livrets:

- Le manuel d'utilisation général fauteuil roulant (ce livret)
- Le manuel d'utilisation du système d'assise
- Le manuel d'utilisation du boîtier de commande

Le cas échéant, le manuel général fauteuil roulant se réfère aux autres manuels, comme précisé ci-dessous.

🕮 Système d'assise: Renvoie au manuel d'utilisation du système d'assise

🕮 Boitier de commande: Renvoie au manuel d'utilisation du boîtier de commande

🕮 Chargeur de batterie: Renvoie au manuel d'utilisation du chargeur de batterie.

Veuillez lire attentivement l'intégralité du manuel (tous les livrets) avant d'utiliser le produit. Si l'un des manuels n'a pas été fourni avec votre fauteuil roulant, prière de contacter immédiatement votre revendeur.
En plus du manuel, il existe un manuel d'entretien à l'attention de spécialistes qualifiés.

VEUILLEZ CONTACTER HANDICARE SI VOUS SOUFFREZ D'UN HANDICAP VISUEL.

1.2 Symboles utilisés dans ce manuel

Remarque !
Indique d'éventuels problèmes pour l'utilisateur.


Attention !
Conseil à l'attention de l'utilisateur afin de d'éviter d'endommager le produit.


Avertissement !
Avertissement à l'attention de l'utilisateur afin de prévenir tout dommage corporel.

Le non-respect de ces instructions peut donner lieu à des dommages corporels, au produit ou à l'environnement !

2 Sécurité



Avertissement !
Respectez scrupuleusement les instructions figurant à côté de ces symboles d'avertissement ! Le non-respect de ces instructions peut donner lieu à des dommages corporels, au produit ou à l'environnement ! Lorsque cela a été possible, les avertissements ont été placés dans les paragraphes adéquats.

2.1 Température



Avertissement !
Évitez tout contact physique avec les moteurs du fauteuil roulant. Les moteurs sont continuellement en mouvement pendant l'utilisation et peuvent atteindre des températures élevées. Après utilisation, les moteurs refroidissent lentement. Le contact physique risque de provoquer des brûlures.

Veillez à ce que le fauteuil roulant ne soit pas exposé directement à la lumière du soleil de manière prolongée. Certains éléments du fauteuil roulant, comme le siège, le dossier, les accoudoirs, et le dispositif de conduite s'échauffent s'ils sont exposés au soleil trop longtemps. Cela peut causer des brûlures ou une irritation de la peau.

2.2 Rayonnement électromagnétique

Le fauteuil roulant électrique a été testé afin de vérifier sa conformité aux exigences applicables en matière de rayonnement électromagnétique (critères de CEM).

Remarque !
Il n'est pas exclu que les rayons électromagnétiques émanant des téléphones portables, des appareils médicaux et d'autres sources puissent avoir une incidence sur le fauteuil roulant.

Il ne peut être exclu que le fauteuil roulant interfère avec les champs magnétiques des portes de magasin, de systèmes d'alarme antivol et/ou d'ouverture de garage, par exemple.

Dans le cas improbable où de tels problèmes viendraient à se produire, il vous est demandé d'en informer votre revendeur immédiatement.

2.3 Pièces mobiles



Avertissement !
Il faut éviter tout contact avec les pièces mobiles du fauteuil roulant. Un fauteuil roulant comporte des pièces mobiles et rotatives. Tout contact avec ces pièces mobiles peut occasionner de graves blessures corporelles ou des dégâts au fauteuil roulant.

Pièces mobiles/rotatives (figure 1)

1. Les roues (tournantes et pivotantes)
2. Réglage d'inclinaison électrique
3. Réglage haut/bas électrique
4. Dossier inclinable électriquement
5. Appui-jambes à élévation électrique

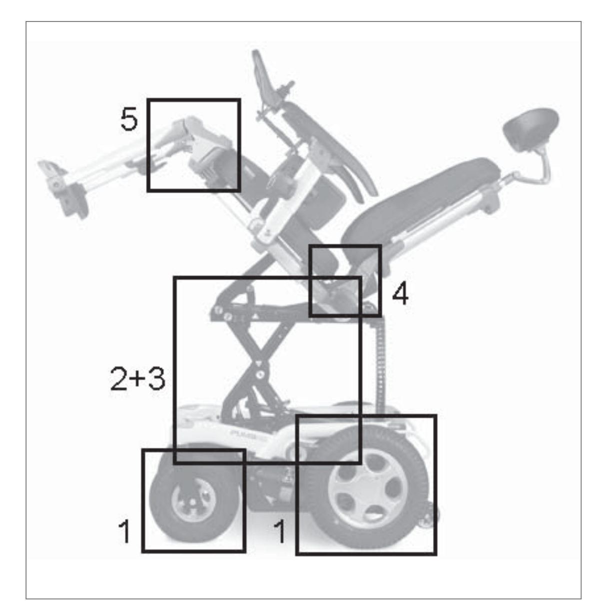


Figure 1

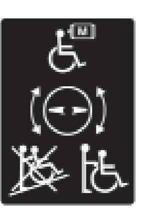
2.4 Marquage sur le fauteuil roulant

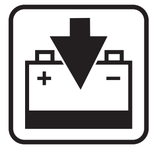
Remarque !
N’enlevez, ni ne couvrez jamais les marques, symboles et instructions apposées sur le fauteuil roulant. Ces mesures de sécurité doivent rester présentes et clairement lisibles tout au long du cycle de vie du fauteuil roulant.

Remplacez ou réparez immédiatement les marques, symboles ou instructions devenus illisibles ou endommagés. Veuillez contacter votre revendeur pour obtenir une assitance.

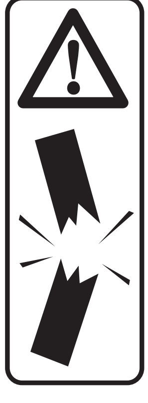
Marques utilisées sur le fauteuil roulant (figure 2) :
1. Vérifiez le mode d’emploi avant utilisation.
2. Commutateur Main Libre en mode « Conduite » Commutateur Main Libre en mode « Pousser ». Ne jamais régler le commutateur de roue libre en mode « Pousser » lorsque le fauteuil roulant est sur une pente.
3. Connexion pour le chargement de la batterie.
4. Point d’attache du système d’arrimage en cas de transport dans un véhicule.
5. Risque de rupture ! Soyez prudent lorsque vous écartez la commande de côté afin d'éviter tout coincement.
6. Risque de pincement. Gardez les mains et les doigts hors des parties mobiles lors du réglage des la hauteur et/ou lors du réglage de l'inclinaison du fauteuil roulant.
7. Plaque signalétique
   A. Modèle
   B. Année de fabrication
   C. Numéro d'identification
   D. Utilisation à l'intérieur ou à l'extérieur
   E. Charge maximale en kg.

1


2


3


4


5


6

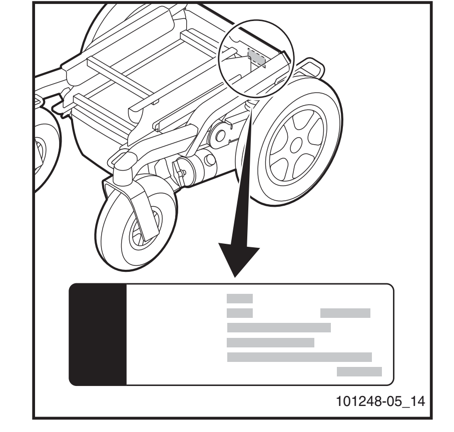

7


Figure 2

3 Description générale

Le confort revêt une importance capitale pour la plupart des utilisateurs de fauteuil roulant. Et c’est exactement ce que propose ce fauteuil roulant électrique : un degré élevé de confort de conduite. Une fonction caractéristique est le système de suspension indépendant unique, qui absorbe non seulement les chocs mais également les vibrations.

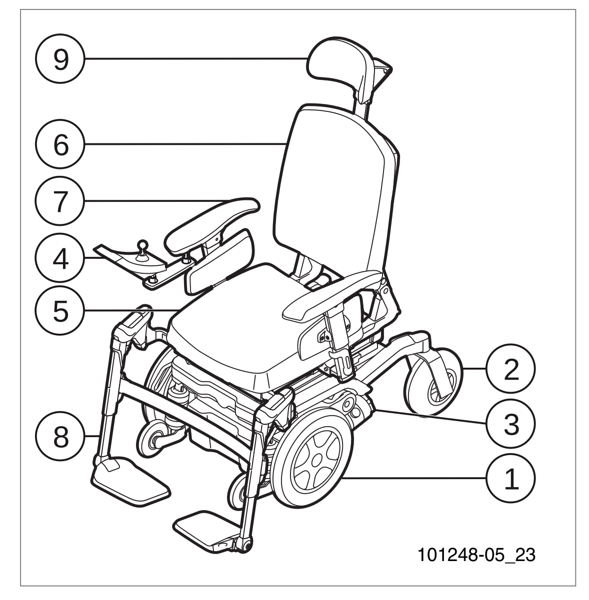


Figure 3

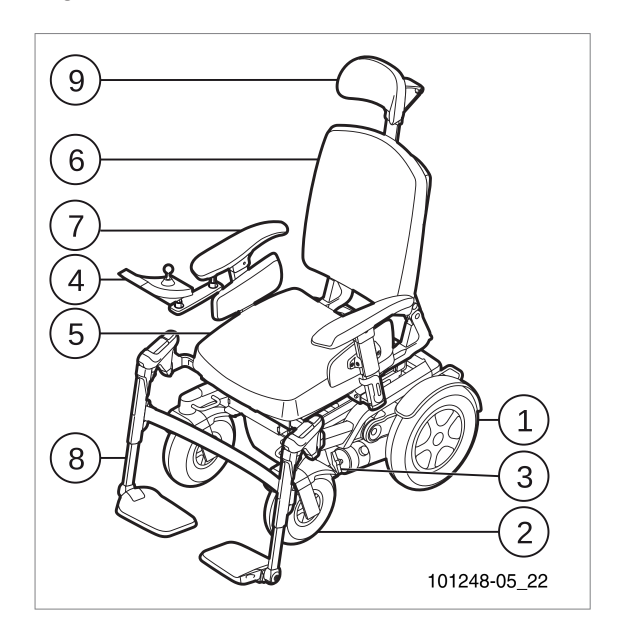


Figure 4

3.1 Principaux composants

(figures 3 et 4)

1. Roues motrices
2. Roues pivotantes
3. Commutateur Main libre
4. Commande
5. Coussin de siège
6. Dossier
7. Accoudoirs
8. Appui-jambe avec repose-pied
9. Appui-tête

3.2 Configurations

En général, le fauteuil roulant est constitué d'un châssis avec un système d'assise sur le dessus. Ce châssis spécial rend possible la configuration du fauteuil roulant avec la roue motrice avant (FWD, figure 3) ou la roue motrice arrière (RWD, figure 4). Le fauteuil roulant est disponible dans différentes vitesses (6 km/h & 10 km/h). De plus, le Puma 40 peut être fourni avec deux types différents de pneus (pour une utilisation intérieure et extérieure). Cela aura un effet sur certaines spécifications.



Avertissement !

Il n'est pas autorisé de modifier les spécifications techniques.

Ne pas apporter de modifications au circuit électrique.

Toute modification apportée au fauteuil roulant ou à une de ses composantes n’est pas autorisée.

Attention !
Les pièces du fauteuil roulant qui sont destinées à être enlevées, pour entretien ou réparation, sans l'utilisation d'outils (par ex. cache du système électronique et des batteries) peuvent avoir un effet néfaste sur le fonctionnement électrique du fauteuil roulant si elles sont manquantes ou non replacées dans la bonne position.

3.3 L’utilisateur

La conduite d’un fauteuil roulant électrique exige des aptitudes cognitives, physiques et visuelles. L’utilisateur doit pouvoir estimer et corriger les résultats de certaines actions lorsqu'il conduit le fauteuil roulant.
Le fauteuil roulant ne peut pas transporter plus d’une personne à la fois. Le poids maximum de l’utilisateur est de 160 kg, sauf indication contraire figurant sur la plaque signalétique. Tout poids supplémentaire, du style sac à dos, accessoires ou appareil médical, doit être ajouté au poids de l’utilisateur afin de déterminer le poids maximum qui ne peut pas être dépassé.
L’utilisateur doit être informé du contenu de ce mode d’emploi avant de pouvoir conduire le fauteuil roulant. En outre, l’utilisateur du fauteuil roulant doit avoir préalablement reçu une formation complète de la part d’un spécialiste agréé avant de pouvoir prendre part à la circulation. Les premières séances de pratique en fauteuil roulant doivent avoir lieu sous la surveillance d’un formateur/conseiller.


Avertissement !
En matière de sécurité, l’utilisateur du fauteuil roulant est à tout moment tenu de respecter les réglementations et les directives locales en vigueur.

Il est interdit de conduire le fauteuil roulant sous l’influence de médicaments susceptibles d’altérer votre aptitude à la conduite.

Il est interdit de conduire le fauteuil roulant avec une vision insuffisante.

Une seule personne à la fois peut s’asseoir sur le fauteuil roulant.

Ne pas laisser les enfants monter sur le fauteuil roulant sans surveillance.

3.4 Environnement de l’utilisateur

Ce fauteuil roulant a été conçu pour un usage tant intérieur qu’extérieur (EN12184 (2009) classe B). Lorsque vous conduisez le fauteuil roulant en extérieur, roulez uniquement sur des routes pavées, des chaussées, des trottoirs et des pistes cyclables. La vitesse doit être adaptée en fonction de l’environnement dans lequel vous circulez.

Quand toutes les options de réglage ont été mises sur la position standard (voir paragraphe 3.5), une pente de ≤10˚ est réputée être un environnement utilisateur normal pour un modèle RWD sans qu'il y ait danger d'instabilité. Pour un modèle FWD, c'est ≤10˚. Vous trouverez dans les caractéristiques techniques, ce point est détaillé sous « pente maximale sans risque ».


Avertissement !
Conduisez prudemment sur les routes qui sont glissantes suite à des chûtes de pluie, de glace ou de neige !

Toujours allumer les feux en cas de visibilité limitée.

Faire très attention lors de conduite à des vitesses plus élevées. Sélectionnez des vitesses maximales inférieures si vous roulez sur la chaussée et dans des zones réservées aux piétons.

Ne pas rouler sur des obstacles de haute taille.

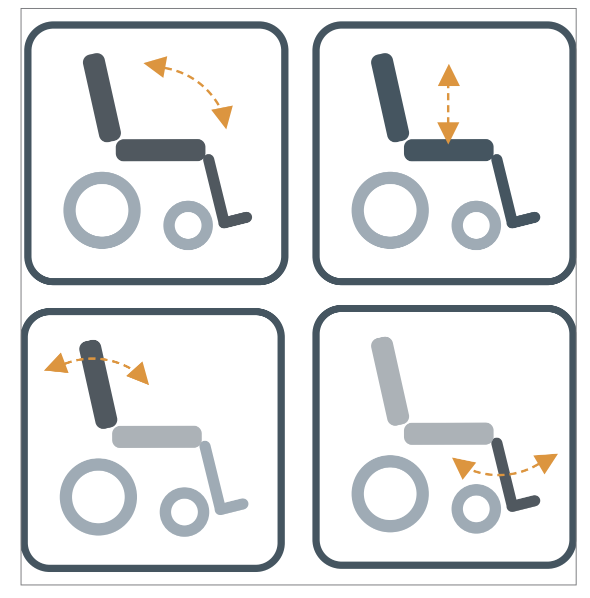
Ne pas utiliser le fauteuil roulant en cas de températures inférieures à -10 °C ou supérieures à +50 °C.

Ne pas fixer des poids au fauteuil roulant sans l'approbation d'un spécialiste agréé. Ceci peut affecter négativement la stabilité du produit.

Ne pas utiliser le fauteuil roulant pour pousser et/ou tracter des objets.

Ne pas utiliser les repose-jambes pour ouvrir les portes.

Ne pas rouler dans des flaques d'eau (ISO7176-9-IPX4).


Figure 5

Remarque !
Evitez que le fauteuil roulant n'entre en contact avec l'eau de mer : celle-ci est caustique et risque d'endommager le fauteuil roulant.

Evitez que le fauteuil roulant n'entre en contact avec le sable : celui-ci peut s'infiltrer dans certaines pièces mobiles du fauteuil roulant, et causer une importante usure de ces pièces.

3.5 Options de réglage

Le fauteuil roulant peut être fourni avec les options de réglage électrique et/ou mécanique (figure 5) :

1. Réglage de l'inclinaison électrique
   position standard : non incliné
2. Réglage haut/bas électrique
   position standard : position la plus basse
3. Dossier inclinable électriquement
   position standard : droite
4. Appui-jambes à élévation mécanique ou électrique
   position standard : aussi verticale que possible


Avertissement !
L'utilisation des options de réglage électrique peut influencer la stabilité du fauteuil roulant. Utilisez les options de réglage seulement quand le fauteuil roulant est sur une surface plate.

Evitez le contact avec les pièces rotatives et/ou mobiles lors des réglages électriques. Tout contact avec ces pièces mobiles peut occasionner de graves blessures corporelles ou des dégâts au fauteuil roulant.

4 Réglages du fauteuil roulant

L’utilisateur moyen d’un fauteuil roulant n’existe pas. C’est la raison pour laquelle il est possible de régler les fauteuils roulants Handicare en fonction des besoins particuliers de l’utilisateur.
A cet effet, nous établissons une distinction entre les réglages du fauteuil roulant et les options de réglage du fauteuil roulant. Les réglages ne sont effectués qu'une seule fois et doivent être exécutés par des spécialistes qualifiés, sauf indication contraire. Les options de réglage peuvent être effectuées par l'utilisateur. Ces options de réglage n’exigent aucun outil particulier.

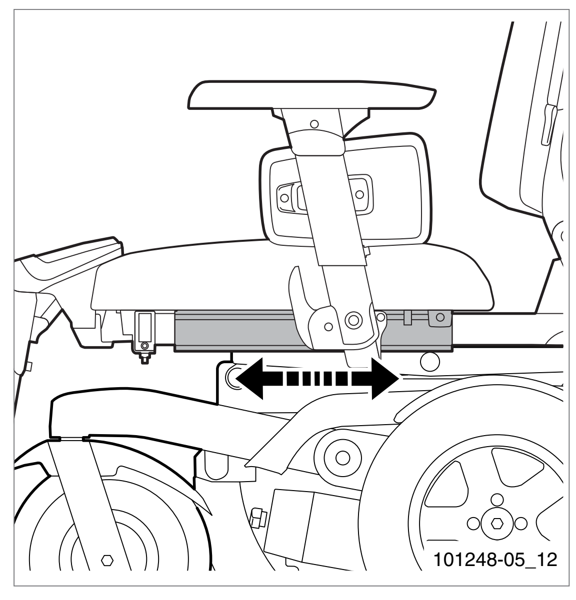


Figure 6

4.1 Système d'assise

Les réglages approfondis relatifs au système d'assise permettent un soutien optimal du corps (du système d'assise). Les options de réglage suivantes sont possibles :

1. Profondeur et largeur de l'assise
2. Angle du dossier
3. Hauteur de l’accoudoir
4. Longueur inférieure de la jambe
5. Angle de la plaque d'appui pour les pieds

4.2 Hauteur de l'assise

La hauteur de l'assise peut être ajustée en fonction de circonstances particulières propres à l’utilisateur du fauteuil roulant. Chaque hauteur optionnelle de l'assise est conforme à la pente maximale sans risque de 10° (17,6 %), telle que prescrite par la norme EN12184 (2009) de Classe B. Le fait de baisser la hauteur de l'assise a une influence positive sur la stabilité (dynamique).


Avertissement !
L'augmentation de la hauteur de l'assise a un effet négatif sur la stabilité dynamique.

4.3 Réglage du centre de gravité

Le centre de gravité du fauteuil roulant (figure 6) peut être réglé sur le siège (le système d'assise).


Attention !
Modifier le centre de gravité du fauteuil roulant peut influencer négativement les caractéristiques de conduite du fauteuil roulant et/ou sa stabilité dynamique.

En cas de doute, contactez le département d'assistance technique de Handicare.

4.4 Commande de la hauteur et de la profondeur

(📖 du système d'assise)

4.5 Programme du système de contrôle

Ce fauteuil roulant est équipé d'un système de contrôle qui peut être programmé par le réglage des paramètres dans le système. C'est un travail spécialisé qui nécessite une formation et peut seulement être réglé avec un logiciel professionnel. Il n'est pas possible et pas permis aux utilisateurs finaux de régler ces paramètres.

⚠ ***Avertissement !***
Le réglage incorrect des paramètres du système de contrôle peut induire des situations très dangereuses.

Les réglages doivent être faits par des spécialistes qualifiés.

5 Utilisation du fauteuil roulant

5.1 Vérification du fauteuil roulant avant utilisation

Avant de le conduire, vérifier que :
1. Les pneus sont suffisamment gonflés (voir § 6.3).
2. Les batteries sont suffisamment chargées.
   Les témoins verts de la batterie doivent être allumés. (📖 le boîtier de commande)
3. Les lumières et les voyants lumineux fonctionnent correctement. (📖 le boîtier de commande)
4. Le commutateur Main Libre a été mis sur « conduite » (voir § 5.6).

Remarque !
Avant utilisation, vérifiez toujours si les vêtements ou accessoires pourraient entrer en contact avec les roues ou autres pièces mobiles et/ou en rotation, dans lesquelles ils pourraient se coincer.

La capacité des batteries est réduite en hiver. Durant une période de gel léger, la capacité atteint approximativement 75 % de la capacité normale. À des températures en dessous de -5 °C, cela peut aller jusqu'à 50 %. Ceci réduit l'autonomie du fauteuil roulant.

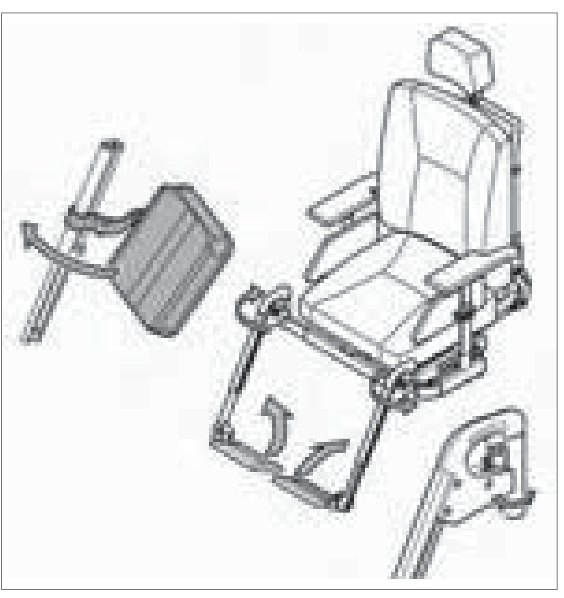


Figure 7

5.2 Entrez et sortir du fauteuil roulant (transfert)

(📖 du système d'assise)
Avant de réaliser un transfert, assurez-vous que :



Avertissement !
La commande est mise hors tension.

Le commutateur Main Libre a été mis sur « conduite » (Voir § 5.6)



Avertissement !
Ne pas rester sur les repose-pieds. Mettre tout votre poids sur les repose-pieds peut entraîner des dommages au fauteuil roulant et des situations dangereuses, incluant le basculement du fauteuil roulant.

Transfert vers l'avant
Sedeo Original repose-jambe standard (figure 7)

1. Pliez le repose-pied vers le haut
2. Basculez les plaques pour mollets vers le côté (le cas échéant)
3. Si possible, basculez l'appuijambes vers le côté

4. Asseyez-vous dans le fauteuil

Relever le repose-pied central du repose-jambe (figure 8)
1. Relever (A).

Transfert latéral
Enlever l'assemblage de l'accoudoir (figure 9)
1. Basculer (A) en arrière.
2. Enlever (B).

Replier l'accoudoir (figure 10)
1. Presser (A).
2. Basculer (B) sur l'arrière.


Attention !
Retirer le plateau avant de replier l'accoudoir.

5.3 Conduire le fauteuil roulant

Remarque !
Gardez à l'esprit que les autres usagers de la route ne peuvent pas toujours vous remarquer.

Veillez à suivre les règles du trafic en vigueur.

Evitez les itinéraires à l'écart, afin que l'on puisse vous aider rapidement en cas de besoin.

Adaptez votre programme et votre vitesse de conduite en fonction des circonstances.

Les fauteuils roulants électriques fonctionnent à l'aide d'une commande. Il y a un mode d'emploi distinct pour la commande et ceci a été inclus avec ce fauteuil roulant (📖 le boîtier de commande).
1. Allumez la commande.
2. Fixez la limite de vitesse maximale.
3. Déplacez la manette dans la direction de votre choix.
4. Si vous déplacez la manette davantage vers l'avant, vous accélérez la vitesse du fauteuil roulant.



Figure 8

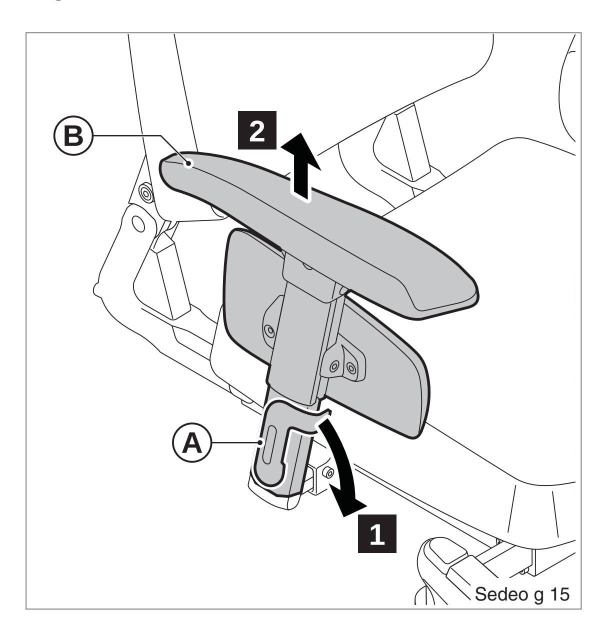


Figure 9

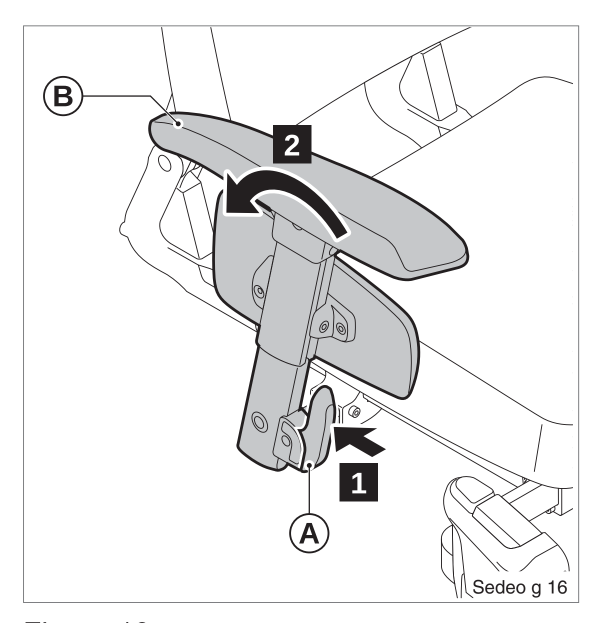


Figure 10

Virages

Remarque !
Ne jamais prendre de virage à pleine vitesse. Diminuez votre vitesse avant de négocier un virage.

Utilisez les clignotants lorsque vous changez de direction.

Freinage/Arrêt d’urgence

Pour freiner, déplacez la manette sur la position neutre ou la relâcher complètement. Le fauteuil roulant s’arrêtera automatiquement. Un arrêt d’urgence peut également être effectué en relâchant la manette.
Distance d'arrêt :

- 6 km/h : 1 mètre
- 10 km/h : 2 mètres


Avertissement !
Lorsque vous conduisez, évitez ce qui suit :

Ne pas pousser sur le bouton Marche/Arrêt (on/off).

Ne pas changer de conduite dans la direction opposée brusquement.

Dans de tels cas, le fauteuil roulant s’immobilise de façon brusque, en occasionnant une secousse. Non seulement c'est inconfortable, mais cela pourrait mener à un basculement du fauteuil roulant sur la pente.

Conduire en pente

Quand toutes les options de réglage ont été mises sur la position standard (voir paragraphe 3.5), une pente de $\leq 10^{\circ}$ (17,6 %) est réputée être un environnement utilisateur normal pour un modèle RWD sans qu'il y ait danger d'instabilité. Pour un modèle FWD, c'est $\leq 10^{\circ}$ (17,6 %).Ces informations peuvent être trouvées dans les spécifications techniques sous « pente maximale sans risque ».

Les pentes plus abruptes que celles rencontrées dans un environnement normal d’utilisation

La conduite dans des pentes plus abruptes que celles qui sont conseillées pour une sécurité maximale peut entraîner certains risques pour la sécurité de l'utilisateur du fait que sa stabilité n'est plus assurée. Dans ce cas, le plus grand soin et la plus grande maîtrise de l’appareil sont exigés. Conduisez toujours avec prudence et ne prenez pas de risques inconsidérés ! Suivez les instructions données dans les avertissements !
La performance de la stabilité d’un fauteuil roulant dépend d’un certain nombre de variables. Les fauteuils roulants sont adaptés selon les besoins de chaque utilisateur. Raison pour laquelle les variables diffèrent d’un fauteuil roulant à l’autre. Vous devez de ce fait demander à votre revendeur de vous informer sur la manière d'utiliser le fauteuil roulant et si les paramètres spécifiques et les réglages pour votre propre situation peuvent influencer les caractéristiques de conduite du fauteuil roulant.


Avertissement !
En cas de conduite sur une pente, toujours conduire avec prudence avec la plus grande concentration.

Évitez les mouvements brusques et secs.

Évitez de faire des arrêts d’urgence dans une pente.

Éviter dans la mesure du possible de changer de direction en pente.

Ne pas tourner dans une pente.

Ne conduisez en pente que si toutes les options de réglage sont fixées sur la position neutre.

Ne jamais conduire en sens inverse sur une pente.

Ne pas conduire en pente sur des graviers ou sur une surface sablonneuse, sous peine de voir une des roues motrices glisser/tourner dans le vide.

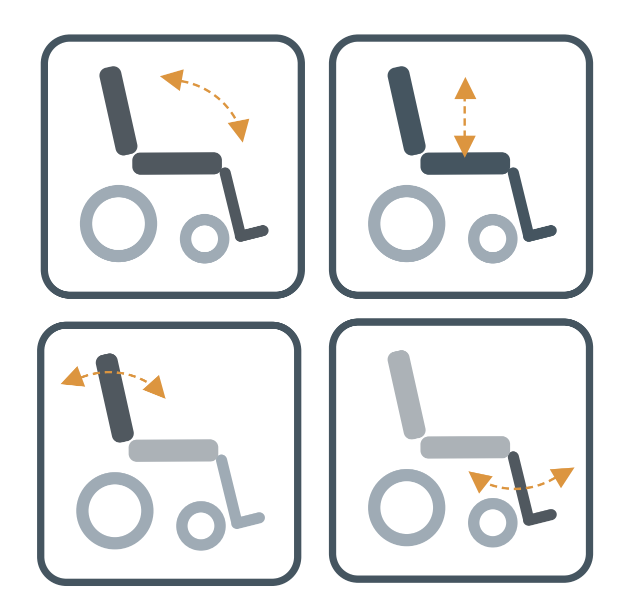
Ne pas conduire sur des pentes durant des périodes prolongées afin d'éviter au moteur une surchauffe.

Lorsque vous descendez une pente vers l'avant en fauteuil roulant FWD, utilisez un mécanisme antibasculement.

Si vous remarquez une forte diminution de la vitesse lorsque vous montez une pente, vous devez emprunter un itinéraire moins abrupt.

Évitez que le fauteuil roulant ne gagne trop de vitesse lors d'une descente de pente.

5.4 Obstacles


Figure 11

Monter sur un trottoir
1. Choisissez l’endroit où le trottoir est le plus bas.
2. Montez droit sur le trottoir à angle droit (20 cm en face du trottoir).
3. Déplacez la manette vers l’avant. Montez sur le trottoir sans changer de direction.
4. Maintenir la vitesse jusqu'à ce que les roues soient sur la chaussée. Si monter sur la chaussée n'est pas possible, trouver un endroit où le trottoir est plus bas.

Descendre d’un trottoir
1. Choisissez l’endroit où le trottoir est le plus bas.
2. Montez droit sur le trottoir, vos roues avant à angle droit de celui-ci.
3. Déplacez lentement la manette vers l’avant. Descendez le trottoir attentivement, et aussi lentement que possible, sans changer de direction.


Avertissement !
Ne descendez jamais des marches ou hors des obstacles plus hauts que 60 mm avec un fauteuil roulant.

5.5 Options de réglage

Le fauteuil roulant peut être fourni avec les options de réglage suivantes lesquels peuvent être faits par l'utilisateur sans l'utilisation d'outils :

Options de réglage mécanique (📖 système d'assise)
1. Repose-jambes à élévation manuelle
2. Support de manette escamotable
3. Appui-tête

Options de réglage électrique (📖 boîtier de commande) (figure 11)
1. Réglage d’inclinaison électrique
2. Réglage haut/bas électrique
3. Dossier inclinable électriquement
4. Appui-jambes à élévation électrique

5.6 Pousser le fauteuil roulant

Vous pouvez également déplacer le fauteuil roulant en le poussant. Pour ce faire, les moteurs doivent être dégagés en utilisant un commutateur Main Libre. Cette fonctionnalité a été développée pour les personnes utilisatrices de fauteuil roulant.

Le commutateur Main Libre a deux positions :
1. La position « conduite » (figure 12A).
2. La position « pousser » (figure 12B).

⚠ ***Avertissement !***
Le commutateur Main Libre doit être utilisé uniquement par le surveillant et jamais par l'utilisateur.

Ne placez jamais le commutateur sur « pousser » lorsque vous êtes sur une pente ! Lorsque le commutateur Main Libre est placé sur « pousser », le frein de stationnement automatique est désactivé. Il est donc possible que le fauteuil roulant dévale la pente.

Le frein de stationnement automatique fonctionne uniquement si le commutateur est en position « conduite ».

Lorsque vous ne devez plus pousser le fauteuil, vous devez immédiatement placer le commutateur Main Libre sur « conduite ».

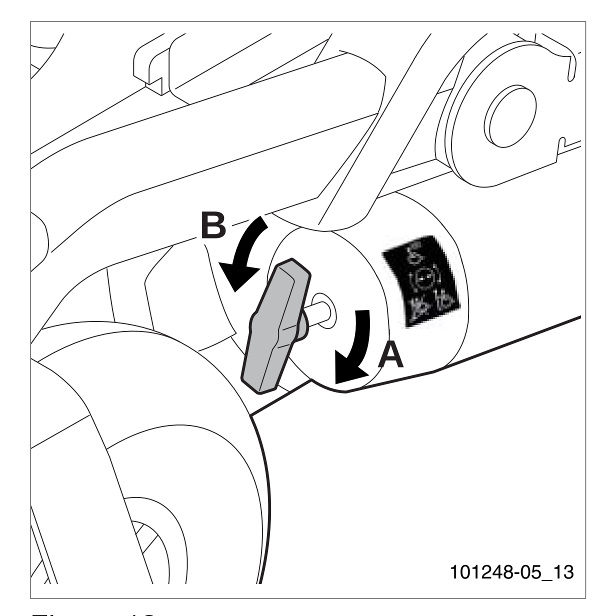


Figure 12

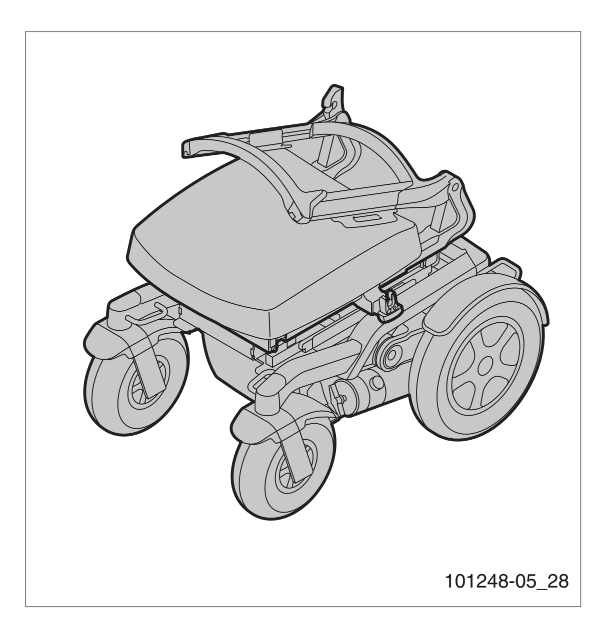


Figure 13

5.7 Transport du fauteuil roulant (sans occupant)

Les pièces du fauteuil roulant qui peuvent être facilement démontées doivent être enlevées pour le transport du fauteuil roulant (figure 13) (📖 du système d'assise).

1. Enlevez le siège
2. Enlevez l'appui-jambes
3. Enlevez les accoudoirs
4. Rabattez le dossier rembourré

Rangez ces pièces en toute sécurité. Utilisez une rampe d'accès appropriée pour faire sortir et rentrer le fauteuil hors et dans la voiture. Dès que le fauteuil roulant se trouve dans le véhicule, il doit être fixé par un système d'arrimage agréé ISO 10542 qui est adapté au poids du fauteuil roulant en question incluant toutes les options (Chapitre 8).

5.8 Le fauteuil roulant en tant que siège passager dans la voiture

Remarque !
Ce fauteuil roulant a subi les essais de collisions selon la norme ISO 7176-19 (2008) avec un passager d'un poids maximum de 136 kg.

Les fauteuils roulants ne sont pas conçus initialement pour être utilisés comme sièges de voiture et ne peuvent répondre au même degré de sécurité offert par les sièges de voiture standard, peut importe la manière dont ils ont été arrimés dans le véhicule concerné.
Une attention particulière doit être accordée aux points suivants quand un transfert d'un fauteuil roulant vers un siège de voiture n'est pas possible.
Le fauteuil roulant peut être utilisé comme un siège passager de voiture ou de bus en utilisant un système d'attache de transport intégré en 4 points, qui a été homologué en conformité avec les normes ISO 10542.
Veuillez vous assurer que le système de retenue convient au poids total du fauteuil roulant. Le poids d'un fauteuil roulant dépend de sa configuration.
Les spécifications (chapitre 8) donnent un aperçu des diverses options et leur part dans le poids total.
Toujours peser le poids total du fauteuil afin de s'assurer que le bon système de retenue est utilisé.

Le sytème requiert des rails d'arrimage à monter dans le véhicule. Le fauteuil doit alors toujours être fixé aux quatre points d'attache (figure 14).

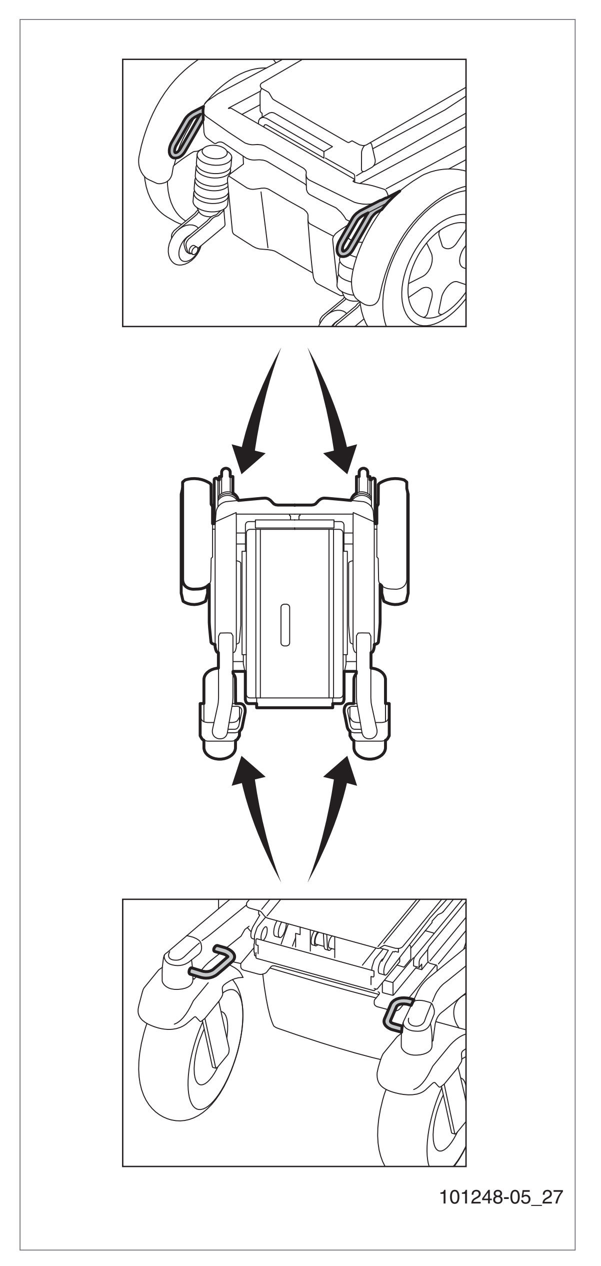


Figure 14


Avertissement !
Le transfert vers un siège de voiture ordinaire est possible.

Utilisez pour la fixation de l'occupant un système à 3 points de retenue. Toujours suivre les instructions de ce système.

Demandez toujours la confirmation du transporteur afin de savoir si le véhicule est conçu, assuré et équipé pour transporter une personne dans un fauteuil roulant.

Le fauteuil roulant doit être positionné dans le véhicule de sorte qu'il soit tourné vers l'avant.

Le fauteuil roulant a été testé dynamiquement avec une

orientation vers l'avant avec un mannequin d'essai retenu par deux ceintures pelvienne et scapulaire (ex. une courroie d'épaule comme dispositif de retenue de ceinture à trois points).

Les deux courroies d'appui pelvien et d'épaule doivent être utilisés pour réduire le risque de chocs à la tête et à la poitrine avec des composants du véhicule.

Les plateaux montés de fauteuil roulant doivent :

1. *être retirés et fixés séparément dans le véhicule.*
2. *être fixés au fauteuil roulant mais positionnés loin de l'occupant avec un rembourrage d'absorption d'énergie placé entre le plateau et l'occupant.*

Mettez le fauteuil roulant dans la position standard (chapitre 3.5) et utilisez l'appui-tête si le fauteuil roulant en est équipé.

Le fauteuil doit toujours être hors fonction lors d'un transport.

Les équipements de positionnement et de soutien ne doivent pas être utilisés comme ceintures de siège s'ils ne sont pas étiquetés comme étant en conformité avec les exigences de l'ISO 7176/19.

Seules des batteries au gel doivent être utilisées.

Aucune modification ne doit être faite aux points d'attache/ points de retenue de voiture sur le fauteuil roulant, ou à la conception du châssis sans consulter le fabricant.

Le fauteuil roulant devra être inspecté par un représentant de Handicare avant réutilisation à la suite d'implication dans tout type de collision de véhicule.

Des précautions doivent être prises lors de l'application de la retenue de l'occupant quant à la position de la boucle de la ceinture de sécurité de sorte que le bouton de déverrouillage ne soit pas en contact avec les composants du fauteuil roulant lors d'un accident.

Le fauteuil roulant a été testé en conformité avec la norme ISO 7176-19 (2008) avec le coefficient de contrainte Q195 et le coefficient de contrainte QE5-6343 (>75 kg).

5.9 Fixation de la ceinture de sécurité

⚠ ***Avertissement !***
Utilisez la ceinture de trois points afin de réduire le risque de blessures à la tête et la poitrine en cas de choc du fauteuil roulant avec des parties de la voiture.

Le fauteuil roulant doit toujours être inspecté par un représentant du fabricant à la suite de tout type de collision.

Utilisez la ceinture de sécurité comme suit :
- Positionnez la ceinture sur les hanches aussi serrée que possible avec un angle entre 30° et 75°. L'autre partie de la ceinture est positionnée pour être en travers de la poitrine et de l'épaule (figure 15).
- La ceinture de sécurité doit être ajustée le plus serré possible et ne doit pas être tordue.
- Vous assurer que la ceinture de sécurité n'est pas obstruée en faisant contact avec le corps par des pièces du fauteuil roulant, telles que les accoudoirs ou les roues (figure 16).

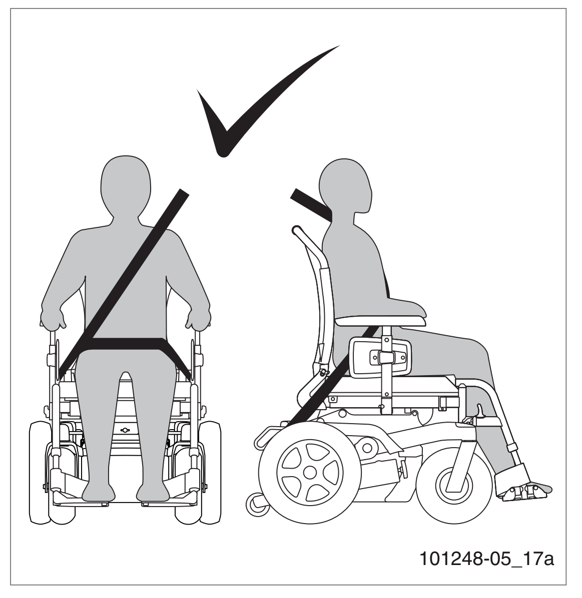


Figure 15



Figure 16

Les plateaux montés sur le fauteuil roulant qui ne satisfont pas aux exigences de sécurité doivent être :
- Retirés et fixés séparément dans le véhicule.
- Attachés au fauteuil roulant, avec un coussin absorbeur de choc placé entre le plateau et l'utilisateur.

Afin de prévenir toute blessure dans l'éventualité d'une collision, attachez les accessoires du fauteuil roulant ou les enlever du fauteuil et les attacher au véhicule.

5.10 Rangement après utilisation

Lorsque le fauteuil roulant n'est pas utilisé, il convient de le ranger dans un endroit sec où il ne sera pas exposé aux conditions météorologiques.

Remarque !
Ne pas exposer le fauteuil roulant aux rayons directs du soleil. Le cas échéant, certaines pièces du fauteuil roulant peuvent s'échauffer tellement qu'elles deviennent brûlantes. Pendant l'entreposage, la température ambiante doit rester entre -20 °C et +65 °C.

6 Entretien du fauteuil roulant

Le cycle de vie du fauteuil roulant est fonction de son bon entretien.
Pour des informations relatives à des réglages spécifiques, l'entretien ou des travaux de réparation, veuillez contacter votre revendeur. Veuillez toujours vous assurer de mentionner le modèle, l'année de fabrication et le numéro d'identification fournis sur la plaque d'identification du fauteuil roulant quand vous contactez le revendeur.

Remarque !
Nous vous recommandons d'assurer l'entretien de votre fauteuil roulant au moins une fois par an, ou en cas d'utilisation intensive, une fois tous les six mois.

6.1 Plan d'entretien

	Tâche	Chap.
Quotidien-nement	Rechargez les batteries après chaque utilisation	6.2
Chaque semaine	Vérifiez la pression des pneus et les gonfler si nécessaire	6.3
Tous les mois	Nettoyage du fauteuil roulant	6.4
Chaque année	Faites réviser le fauteuil roulant par le revendeur	-

6.2 Batteries

Le fauteuil roulant fonctionne sur des batteries « sèches » en série. Celles-ci sont parfaitement emboîtées et scellées, et ne requièrent aucun entretien.

Remarque !
Ne pas utiliser des accumulateurs à électrolyte liquide.

Prendre en compte le fait que l'autonomie est réduite à basses températures. Durant une période de gel léger, la capacité atteint approximativement 75 % de la capacité normale. À des températures en dessous de -5 °C, cela peut aller jusqu'à 50 %.

Recharge des batteries (Chargeur de batterie)

Consultez le mode d'emploi du chargeur de batterie pour déterminer s'il convient aux batteries utilisées. Voir chapitre 8.

- Mettez d'abord la commande du fauteuil hors tension.
- Branchez la prise de charge du chargeur de batterie dans le connecteur de charge du boîtier de commande.
- Activez le chargeur de batterie. Consultez le mode d'emploi de votre chargeur de batterie.

Chargez les batteries si le fauteuil roulant n'est pas utilisé pendant une longue période de temps. Dans des conditions normales d'utilisation, il faut charger les batteries chaque nuit. L'affichage du chargeur de batteries indique quand les batteries sont entièrement chargées. En fonction de l'état de décharge des batteries, cela peut prendre jusqu'à 12 heures avant de pouvoir les recharger entièrement.

Entretien des batteries

Remarque !
Assurez-vous que les batteries soient toujours entièrement chargées. Le fait de ne pas utiliser les batteries pendant une période prolongée risque de les endommager.

Ne pas utiliser le fauteuil roulant si les batteries sont presque déchargées et ne jamais épuiser complètement les batteries. Ce faisant, vous risquez d'endommager les batteries et d'être immobilisé de manière inopinée.

Remplacement des batteries

Si la capacité des batteries diminue continuellement de façon à qu'il ne soit possible d'utiliser le fauteuil roulant que pour des petits trajets, cela signifie que les batteries se trouvent en fin de vie. Elles doivent donc être remplacées. Veuillez contacter votre revendeur pour obtenir une assistance.



Avertissement !
Les batteries contiennent des acides. Des batteries endommagées sont un grave danger pour la santé. Suivez en permanence les instructions relatives aux batteries.

6.3 Pneus

Afin de garantir le bon fonctionnement de votre fauteuil roulant, il est essentiel que les pneus soient toujours gonflés à la bonne pression.
Le pression correcte est indiquée sur le côté du pneu.

Pression du pneu

Puma 40	
Roue pivotante 22,86 cm	3,5 bar max.
Roue pivotante 25,4 cm	3,5 bar max.
Roue motrice 33 cm	2,8 bar max.
Roue motrice 35,56 cm	2,1 bar max.

Des pneus trop mous auront un effet négatif sur la performance du fauteuil roulant. Déplacer le fauteuil roulant nécessitera plus d'énergie, sollicitant davantage les batteries. En outre, l'usure des pneus en cas de conduite avec des pneus mous est inutilement élevée.

Remarque !
Ne jamais excéder la pression maximale du pneu.

Réparation du pneu de la roue motrice

Remarque !
Les pneus doivent être remplacés par un spécialiste agréé. Pour une description plus approfondie des réparations de pneu, veuillez vous référer au manuel d'entretien disponible auprès des spécialistes agréés.

Avant de réparer les pneus, ils doivent d'abord être entièrement dégonflés.

6.4 Nettoyage du fauteuil roulant

Veuillez consulter la manuel d'entretien relatif au siège pour des informations sur le nettoyage du siège ( le système d'assise).

⚠ ***Attention !***
Assurez-vous que la commande se trouve hors tension durant le nettoyage. Si la manette est touchée de façon accidentelle, le fauteuil roulant peut se déplacer et activer des options électriques de façon accidentelle.

Prenez garde à l'eau à l'égard du système électronique.

Enlever la saleté sèche
Nettoyez d'abord les parties sales à l'aide d'une éponge mouillée. Utilisez de préférence une eau claire ou une solution de savon doux. Séchez les pièces à l'aide d'un chiffon doux et sec.

Remarque !
N'utilisez jamais d'agents nettoyants abrasifs ou agressifs. Ceux-ci peuvent rayer le fauteuil roulant. Ne pas utiliser non plus de solvants organiques tels que des diluants, benzène ou white spirit.

6.5 Mise hors service du fauteuil roulant

Dans des conditions normales d’utilisation et moyennant le respect des opérations d'entretien prescrites, la durée de vie prévue du fauteuil roulant est d’environ sept ans.

L’environnement

Si votre fauteuil roulant devient inutile ou doit être remplacé, vous pouvez le ramener chez votre revendeur afin qu’il le passe en revue. Si ce n’est pas possible, demandez à votre administration locale quelles possibilités existent en matière de recyclage ou d'élimination soucieuse de l’environnement.
Il a été fait usage de différents plastiques et métaux lors de la construction du fauteuil roulant. En outre, le fauteuil roulant se compose de plusieurs éléments électroniques qui doivent être jetés en tant que déchet électronique. Les batteries doivent être jetées en tant que déchet chimique.
Une taxe d'élimination n'est pas appliquée aux fauteuils roulants.

7 Dépannage

Si le fauteuil roulant ne fonctionne pas comme il le devrait, vérifiez les points suivants.

- Vérifiez si les batteries sont chargées.
- Mettez le fauteuil hors tension puis le remettre de nouveau en fonction.
- Vérifiez si les prises de la batterie sont toutes bien en place.
- Vérifiez si le levier de point mort est en mode CONDUITE.
- Vérifiez la position du régulateur de vitesse.

Si le problème n'a pas été résolu :

- Consultez le paragraphe relatif au dépannage du mode d'emploi de la commande (📖 le boîtier de commande).

Si, après avoir procédé aux étapes ci-dessus, le problème persiste encore, contactez votre revendeur.

8 Caractéristiques techniques

8.1 Déclaration de conformité CE et exigences

CE Ce produit est conforme à la DIRECTIVE DU CONSEIL 93/42/EEC du 14 juin 1993 concernant l'équipement médical. Le produit répond également aux exigences et normes suivantes. Ceci a été vérifié par des organismes de contrôle indépendants.

Norme	Définition/description	Test de poids « à blanc »
Directive européenne 93/42 CEE	Les exigences énoncées à l'annexe 1 s'appliquent	n/a
NEN-EN 12182	Les exigences EN 12182 comme indiqué dans la norme NEN-EN 12184 (2009) : Aides techniques destinées aux personnes handicapées – Exigences générales et méthodes d'essai Octobre 1999	160 kg
NEN-EN 12184 (2009) Classe B	Fauteuils roulants électriques, scooters et leurs chargeurs – Exigences et méthodes d'essai Octobre 2009	160 kg
ISO 7176-8	Exigences et méthodes d'essai d'impact, de statique et de limite d'endurance Juillet 1998	n/a
ISO 7176-9	Essais climatiques pour fauteuils roulants électriques IPX4	n/a
ISO 7176-14	Exigences et méthodes d'essai pour les systèmes d'alimentation et de contrôle des fauteuils roulants électriques 1997	n/a
ISO 7176-19 (2008)	Le Puma 40 répond aux exigences d'essai de collision comme décrit dans la norme ISO 7176-19 (2008)	75 kg

8.2 Informations techniques

Batteries	Max.	Unité
Dimensions maximum de la batterie	260 x 172 x 210	mm
Capacité de la batterie	40 / 60 / 74 GEL ; 50 AGM	Ah
Tension de charge maximum autorisée	24	V
Courant de charge maximum	12	Bras
Type de connecteur	🕮 Commande	
Isolation	Double isolation de classe 2	

Modèle		**PUMA 40**	
Classe		**B**	
Description	**Unité**	**FWD**	**RWD**
Longueur totale incluant les repose-jambes	mm	1190	1115
Largeur totale des roues motrices 33,02 cm Largeur totale des roues motrices 35,56 cm	mm mm	610 655	
Poids total, sans les batteries Batteries 40 Ah (C20) (jeu de deux) Batteries 50 Ah (C20) (jeu de deux) Batteries 60 Ah (C20) (jeu de deux) Batteries 74 Ah (C20) (jeu de deux) Réglage haut/bas électrique Réglage de l'inclinaison électrique Dossier inclinable électriquement Appui-jambes à élévation électrique Roues motrices increvables (jeu de deux)	kg kg kg kg kg kg kg kg kg kg	97,6 + 28,4 + 29,6 + 34,6 + 45,8 + 18,8 + 9,8 + 1,5 + 4 + 8,4	
Poids de transport de la pièce la plus lourde	kg	97,6	
Pente de sécurité maximum	° (%)	10	
Stabilité statique Vers le bas Vers le haut Latéralement	 ° ° °		 15 15 15
Largeur d’inversion	mm	1200	1330
Rayon minimal de braquage (ISO 7176-5)	mm	600	850
Distance d'autonomie* 74 Ah (C20) approximativement (ISO 7176-4) 6 km/h 10 km/h	 km km	 36 27	
Capacité à grimper des obstacles (extérieur)	mm	60	80
Vitesse maximale en marche avant	km/h	6 / 10	
Réglage de l'angle de l'assise	°	0 - 6	
Profondeur effective de l'assise	mm	420 - 600	
Largeur effective de l'assise	mm	420 - 540	
Hauteur de l'assise (sans coussin)**	mm	415	
Hauteur de l'assise (compris coussin)**	mm	485	
Angle du dossier	°	89 - 118	
Hauteur du dossier	mm	500 - 640	
Longueur inférieure de la jambe	mm	360 - 530	

* Les aspects suivants ont une influence négative sur la distance d'autonomie : obstacles, terrain accidenté, conduite en pente, exposition à des températures inférieures au point de congélation et utilisation fréquente d’options électroniques de réglage.

** Hauteur de l’assise compris charge, l’angle de l’assise 0° et 14“ roues motrices

8.3 Schéma du câblage électrique

Le schéma du câblage électrique varie en fonction du type de commande utilisé (du boîtier de commande).

9 Garantie

9.1 Dispositions relatives à la garantie

Dans les dispositions relatives à la garantie et à la responsabilité, les termes suivants s'entendent comme suit.

- **Produit :** le fauteuil roulant manuel ou électrique ou le scooter fabriqué et fourni par Handicare.
- **Consommateur :** la personne qui obtient directement un produit auprès de Handicare.
- **Revendeur :** la personne qui fournit à des tierces parties un produit obtenu auprès de Handicare.
- **Utilisateur :** la personne qui utilise un produit fabriqué par Handicare.

Sans considération de ce qui est stipulé concernant les conditions de garantie dans les conditions générales de vente applicables au produit, les dispositions suivantes s'appliquent en tout cas eu égard à la garantie.

1. Sauf disposition contraire dans ce qui suit, Handicare garantit l'adéquation du produit pour l'objet auquel il se destine (tous ces points étant décrits dans le présent manuel) et la qualité des matériaux qui constituent le produit et de la manière dont le produit a été fabriqué.
2. Il est possible que certaines parties du produit doivent être réparées ou remplacées en raison de défaillances dues à un matériau défectueux ou à des défauts de fabrication, auquel cas ces réparations et remplacements seront effectués gratuitement pour autant que lesdites défaillances se produisent dans l'année suivant la date de livraison du produit au Consommateur. Les parties à remplacer doivent être retournées franco de port à Handicare. Le démontage ou le démontage de ces pièces sera aux frais du Consommateur. Dès lors, les cas suivants n'entrent pas en ligne de compte pour la réparation ou le remplacement gratuit tel que mentionné dans la clause précédente :
   A. tout remplacement ou réparation nécessaire relativement à des défaillances se produisant un (1) an après la date de livraison du produit au Consommateur ;
   B. tout remplacement ou réparation nécessaire en raison de défaillances dues à une utilisation inappropriée ou négligente du produit ou à une utilisation autre que celle à laquelle le produit se destine, auquel cas, si le Consommateur est un Revendeur, il vaudra que ce dernier indemnise Handicare en cas de plainte émanant d'Utilisateurs ou d'autres tierces parties relativement à des pannes dues à une utilisation inappropriée ou négligente du produit ;
   C. les parties sujettes à l'usure et les réparations ou remplacements nécessaires du fait d'une usure normale.
3. Sans considération des dispositions du point 2, lorsqu'il est question d'un produit électrique, il vaudra, en ce qui concerne la batterie faisant partie intégrante du produit, que la garantie n'est applicable qu'en cas de panne ou de non-fonctionnement de la batterie étant la conséquence directe démontrable d'un matériau de mauvaise qualité ou d'un défaut de fabrication. La garantie dont il est question dans les présentes dispositions relatives à la garantie ne couvre pas une batterie défectueuse ou ne fonctionnant pas en raison de l'usure normale. Ne sont pas non plus couverts par la garantie, les dysfonctionnements ou non-fonctionnements étant la conséquence d'une utilisation inappropriée ou non professionnelle du produit ou de la batterie faisant partie intégrante du produit, en ce compris le chargement incorrect de la batterie et l'absence de maintenance appropriée et en temps opportun, auquel cas il vaudra également, si le Consommateur est un Revendeur, que ce dernier est tenu d'indemniser Handicare en cas de plainte émanant d'Utilisateurs ou d'autres tierces parties relativement à des pannes découlant d'une utilisation inappropriée ou négligente du produit.
4. Les conditions de garantie mentionnées dans les dispositions précédentes deviendront en tout cas nulles et non avenues si :
   A. les directives de Handicare en ce qui concerne la maintenance du produit n'ont pas été suivies ou ont été suivies de manière insatisfaisante ;

B. une réparation ou un remplacement de pièce(s) est nécessaire en raison d'une négligence, d'un dommage ou d'un mauvais traitement du produit, ou son utilisation à des fins autres que celles prévues ;
C. les pièces du produit ont été remplacées par des pièces d'une autre origine que celle des pièces utilisées par Handicare et/ou si des pièces du produit ont été remplacées sans l'autorisation de Handicare.

5. Les garanties exprimées dans les dispositions 1 à 3 seront également frappées de nullité en cas de remploi par un nouvel utilisateur pendant la période de garantie et lorsque ce remploi nécessite des adaptations au produit, et que ces adaptations n'ont pas été effectuées selon les instructions et/ou à la demande de Handicare.
6. Afin de conserver les garanties énoncées ci-dessus, le Consommateur doit, en cas de dommage ou autre sinistre, contacter Handicare dans les plus brefs délais et fournir autant d'informations que possible. La possibilité de recourir aux conditions de garantie susmentionnées sera en tout cas frappée de nullité pour le Consommateur après 20 jours ouvrables suivant la date de l'incident évoqué ou le sinistre à la base du recours à la garantie.
7. Le remplacement d'une pièce, la réparation ou la remise en état du produit pendant la période de garantie ne prolongera pas la durée de la période de garantie.
8. Handicare n'accorde aucune garantie sur les réparations ou remises en état du produit effectuées autrement qu'à la demande et/ou selon les instructions de Handicare. Si les réparations et/ou remises en état sont effectuées par ou au nom du Consommateur, ce dernier sera tenu d'indemniser Handicare en cas de plaintes formulées par des tierces parties découlant, dans le sens le plus large du terme, desdites réparations ou remises en état.

9.2 Dispositions relatives à la responsabilité

Sans considération de ce qui est stipulé concernant la responsabilité dans les conditions générales de vente applicables au produit, les dispositions suivantes s'appliquent en tout cas en ce qui concerne la responsabilité :

1. En tenant compte des dispositions suivantes, Handicare acceptera uniquement la responsabilité des pertes dues au décès ou aux blessures corporelles étant le fruit d'un produit défectueux pour lequel Handicare est responsable et pour les dommages causés à un autre objet appartenant à l'utilisateur du produit, pour autant que ladite perte résulte directement d'un défaut du produit.
2. Handicare décline toute autre responsabilité que celle énoncée au point 1. En particulier, Handicare décline toute responsabilité en cas de dommage consécutif, sous quelque forme.

Revendeur :

Numéro de série :

handicare

Handicare B.V.
Vossenbeemd 104
5705 CL Helmond
The Netherlands

T +31 (0)492 593 888
F +31 (0)492 537 931
www.handicare.com